

Contrôleur général des Salines de Brouage, était l'un des principaux membres de la Compagnie des Cent Associés, fondée par Richelieu en 1627, et l'un des douze qui furent particulièrement chargés de la direction de ses affaires et annoblis à cette occasion. Louis Houël hiverne à Québec en 1640-41, et les registres de Notre-Dame contiennent quelques traces de son passage ici. Ainsi le 21 janvier 1641 ou le voit figurer comme parrain avec Marie Giffart, au baptême d'Agnès, fille de Noël Morin. Un autre Houël du nom de Charles (probablement son frère) agit aussi comme parrain le 18 octobre 1640, au baptême de Marie, fille de Jean Bourdon.

Avec le temps, "Houël" s'est transformé en "Ouelle" et il n'y a rien de surprenant là-dedans, surtout pour ceux qui se sont rendus compte du peu de cas que l'on faisait de l'orthographe des noms en ce pays pendant les XVII^e et XVIII^e siècles. PHILÉAS GAGNON

James Tanswell, "maître de langues." (III, VI, 327.) — James Tanswell, qui succéda à M. Reid comme instituteur à Québec, avait, selon son propre témoignage, "employé les vingt premières années de sa vie à acquérir une instruction universelle;" il avait été sous-maître de plusieurs écoles en Angleterre, et avait ouvert à Londres une académie qu'il tint pendant sept ans. En 1772, MM. Waston et Rashleigh, agissant de la part de citoyens notables de la Nouvelle-Ecosse, "le décidèrent à traverser l'Atlantique pour implanter les sciences et les arts libéraux dans ce pays." Après qu'il eut passé cinq ans à la Nouvelle-Ecosse, sir Guy Carleton le décida à venir s'établir à Québec, où il devait recevoir tout l'encouragement possible. Il n'y arriva qu'après le départ de sir Guy Carleton, mais il paraît avoir été bien accueilli par Haldimand.

Le pensionnat qu'ouvrit M. Tanswell lui fit perdre de l'argent; comme il le dit dans une pétition du 1^{er} juillet 1782, il y dépensa £500 et fut peu encouragé dans son œuvre, de sorte qu'il fut obligé de demander quelque autre emploi pour accroître le revenu que lui donnaient les contributions de ses élèves. Une année plus tard (en juillet 1783) il demanda l'autorisation d'appeler son école "Académie royale de Québec", autorisation qui lui fut accordée, puisque dans une procuration datée du 31 janvier 1785 il se donne le titre de "maître de l'académie de Sa Majesté" (Procurations, 1784-94). Mais ce titre même ne semble pas lui avoir apporté la fortune, car en mars 1784 il présentait de nouveau une pétition pour que, vu sa position, on lui accordât une pièce de plus dans le palais épiscopal, "celle où M. Reid a fait autrefois l'école". A cette date il était porté sur la liste civile pour £100 sterling par an, mais l'émission du mandat pour six mois d'appointements, du 1^{er} novembre 1783 au 30 avril 1784, ne se fit que le 9 juillet de cette même année (Mandats, 1784, vol. I, p. 127). Dans la suite, il fut interprète auprès des tribunaux, et eut en outre quelques autres petits emplois.

DOUGLAS BRYMNER